

Tout comme en 2005, 2006 est une année où notre Direction générale n'a dû organiser aucune élection. Ce n'est pas pour autant qu'elle fût moins chargée. En premier lieu et avant tout, il y a eu les efforts du personnel pour offrir quotidiennement à nos nombreux clients les prestations de service qu'ils sont en droit d'attendre. En outre, il y a eu beaucoup de projets avec comme but final commun l'organisation d'un service contemporain et tourné vers le client.

Dans ce sens, 2006 a été l'année de quelques actions remarquables.

Bien que cette fois, les Régions portaient l'entière responsabilité de l'organisation des élections communales et provinciales, le Service Elections s'est fait un point d'honneur à fournir l'assistance nécessaire via un coaching étendu. En outre, la préparation de l'organisation des prochaines élections fédérales a débuté. Pour le vote automatisé, il sera fait usage du système existant. En décembre 2006, un certain nombre d'universités ont débuté une étude relative au futur système de vote. Un rapport est attendu pour septembre 2007.

Les applications de la carte d'identité électronique deviennent de jour en jour plus visibles pour le grand public. Les initiatives des communes ne sont pas étrangères à cela. Contrôle d'accès aux infrastructures communales, emprunts à la bibliothèque et demande de documents via le site Web communal sont entre-temps devenus des pratiques courantes. Différentes initiatives comme une journée de contact, un concours pour les écoles et le projet Only Once ont eu pour but de faire connaître encore plus l'eID et de stimuler son utilisation. De plus amples informations sont disponibles plus loin dans ce rapport. Dans le cadre de la carte d'identité électronique, de nouveaux projets ont vu le jour comme la carte pour étranger et la Kids-ID. Notre expérience et notre connaissance en ce domaine sont d'ailleurs appréciées mondialement. Des initiatives ont été prises en vue de mettre sur pied ensemble avec d'autres partenaires de l'Union européenne un projet européen qui doit garantir l'interopérabilité du point de vue des lecteurs de cartes et qui doit conduire à la réalisation de services Web qui font usage de l'eID et peuvent être un exemple pour les pays membres.

Un défi d'une toute autre nature est l'introduction en 2006 et 2007 d'un instrument professionnel pour la comptabilité à partie double du Service à gestion séparée, chargé de la gestion de la carte d'identité et du Registre national.

Les premiers tests avec un certain nombre de pilotes d'accès aux données du Registre national via des services Web sont déjà derrière nous. En 2007, ce service sera offert à tous les utilisateurs.

Les projets « gestion des connaissances », « gestion des risques », « contrôle interne », « synchronisation des banques de données », etc., sont moins visibles mais tout aussi importants.

Ils font tous partie d'un plan qui doit conduire à une meilleure prestation de service. Je vous souhaite bonne lecture.

Luc Vanneste

Directeur général

